



MANAGEMENT, CLIENTELISME, CASSE DU STATUT

Mobilisation urgente pour le retrait du projet d'évaluation !

Le gouvernement, la Ministre, veulent passer en force !

Les organisations syndicales FNEC FP FO, CGT Educ'action et SUD Education du Var se sont rencontrées le lundi 14 novembre 2016.

Elles expriment leurs vives inquiétudes quant au projet d'évaluation des enseignants, CPE et COP que la Ministre souhaite imposer par décret à la suite d'un Comité Technique Ministérielle (CTM) qu'elle a convoqué au 5 décembre 2016.

La notation chiffrée actuelle des personnels serait remplacée par 11 items, dans une grille d'évaluation de 70 compétences (cf. au verso). Ces cases simplement cochées feraient disparaître toute possibilité de barème objectif -donc d'équité dans le déroulement de notre carrière- et la possibilité de recours en Commissions Administratives Paritaires (CAP) serait affaiblie.

La plupart de ces items seraient situés très loin du cœur de notre métier, notamment pour les professeurs, celui de l'enseignement disciplinaire dans leurs classes. Les personnels enseignants, CPE et COP seraient évalués notamment sur leur « *coopération avec les partenaires de l'école* » et « *avec les parents* », ainsi que sur leur « *engagement* » dans la mise en œuvre des réformes.

Ce projet d'évaluation serait à l'image des techniques de management, stressantes et culpabilisantes, occasionnant une surcharge de travail. Cette évaluation serait établie conjointement par un inspecteur pédagogique et le chef d'établissement (ou l'IEN pour le 1^{er} degré) qui seuls décideraient, selon des critères subjectifs, des collègues les plus « méritants » pouvant bénéficier d'une promotion éventuelle à 4 reprises dans leur carrière. Le chef d'établissement (ou IEN) verrait ses pouvoirs accrus. Il pourrait à sa guise convoquer tous les personnels à des entretiens réguliers, et choisir d'imposer à certains des formations-formatage. En envoyant les plus rétifs en « *centre de rééducation* » ?

Ce projet crée les conditions d'un arbitraire local, l'individualisation des carrières, la concurrence entre les personnels au nom du « *mérite* », une ambiance délétère par le « *diviser pour régner* » : **c'est la mise en place à l'Education Nationale, du management, du clientélisme et la casse du statut des personnels !**

Par ailleurs, le protocole **Parcours Professionnel Carrière et Rémunérations (PPCR)**, dans lequel s'inscrit ce projet d'évaluation, n'apporte pas de revalorisation salariale : il ne compense ni le blocage du point d'indice de 2010 à 2016, ni la hausse programmée des cotisations retraite. Il instaure un grade fonctionnel auquel l'immense majorité des personnels n'accèdera pas. Par ailleurs, rappelons que le pouvoir d'achat des personnels en 2020 sera inférieur à celui de 2000.

En conclusion, dans la continuité du décret Hamon 2014 et de la territorialisation de l'Ecole, ce projet d'évaluation, détruirait les garanties collectives contenues dans notre statut.

Les organisations syndicales FNEC FP FO, CGT Educ'action et SUD Education du Var, comme au plan national, demande le retrait d'un tel projet et l'ouverture de négociations sur d'autres bases.

Elles considèrent que la notation des personnels doit être dissociée de l'avancement qui doit se faire au rythme le plus rapide pour tous.

Elles appellent les personnels à se réunir et prendre position pour le retrait de ce projet, au travers d'une motion –pétition soutenue par les sections syndicales de l'établissement scolaire

Regroupons motions et pétitions exigeant le retrait qui seront déposées au DASEN avant le CTM du 5 décembre !

Conférence de presse FNEC FP FO, CGT Educ'action et SUD Education du Var le :

Vendredi 18 novembre 2016 à 11h à la bourse du travail de Toulon !

**Les organisations syndicales FNEC FP FO, CGT Educ'action et SUD
Education du Var informent les personnels :**

Grilles de compétences
Promotions au mérite *c'est non !*
Retrait du Projet d'évaluation !

Projet de compte-rendu d'évaluation professionnelle des enseignants

Niveau de maîtrise	A consolider	Satisfaisant	Très satisfaisant	Excellent
Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique (référence référentiel 2013 : P1)				
Adapter les modalités de sa communication en fonction de son auditoire, en visant sa maîtrise et son développement (7 et P2)				
Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves (3,4 et P3)				
Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves (P5)				
S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel (14)				
Niveau de maîtrise	A consolider	Satisfaisant	Très satisfaisant	Excellent
Coopérer au sein d'une équipe (10)				
Contribuer à l'action de la communauté éducative et coopérer avec les partenaires de l'école/l'établissement (11 et 13)				
Coopérer avec les parents d'élèves (12)				
Niveau de maîtrise	A consolider	Satisfaisant	Très satisfaisant	Excellent
Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques (1/2/6)				
Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves (P4)				
Accompagner les élèves dans leur parcours de formation (5)				

A compléter par l'inspecteur

A compléter par l'inspecteur dans le 1^{er} degré et par le chef d'établissement dans le 2nd degré

A compléter par l'inspecteur dans le 1^{er} degré et par l'inspecteur et le chef d'établissement du 2nd degré